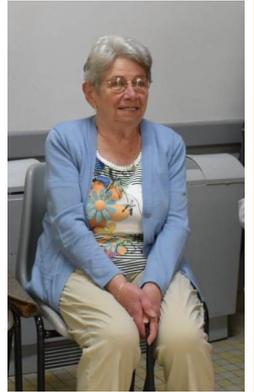


REPAS DE L'ACTION SOCIALE

Le repas du 13 octobre 2024 s'est déroulé dans la bonne humeur.

Les « plus de 70 ans » de la commune et les élus se sont retrouvés autour d'un repas convivial préparé par Damien et Isabelle du Pivardias. L'après-midi a été animé par le groupe « Les Gars d'Saint Jouin ». Certains ont terminé la journée par des jeux de cartes.

Des colis ont été distribués aux personnes qui ne pouvaient être présentes à ce repas.



PIQUE-NIQUE AVEC LES BENEVOLES DE LA COMMUNE

Le dimanche 28 juillet 2024, tous les bénévoles de la commune étaient conviés au terrain de foot pour un pique nique convivial. Les jeux de sociétés, de cartes et d'adresse ont ponctué cette journée, fort appréciée des participants.



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

TEMPS FORT DE NOËL

DE 15H30 A 17H30



PLACE DE L'ÉGLISE

Au programme:

(Pour les petits et les grands !)

Photos avec le Père Noël

Vente de boissons et gâteaux par

le Foyer des Jeunes

Contes de Noël à la bibliothèque



Défi n°1 :

Réalise ta liste de Noël et dépose la dans la boîte aux lettres du Père Noël à partir du 16 novembre ! Réponse assurée et personnalisée !

Défi n°2 :

Contribue à la décoration de ta commune et ajoute un gros noeud de Noël sur ta porte d'entrée ou ta boîte aux lettres !

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

L'ÉCOLE JEANNE D'ARC



Il y avait du changement pour cette rentrée des classes à l'école Jeanne d'Arc ! En effet, après trente trois années de présence dans l'établissement, Chantal BAUDU s'est octroyée une retraite bien méritée ! Nous la remercions vivement pour son implication et son dévouement auprès des élèves et des familles durant toutes ces années.

Autre modification notable, le départ de Jérôme MENARD en tant qu'enseignant. Il garde cependant la direction de l'école en plus de celle de l'école de Saint Amand sur Sèvre qui lui a été confiée.

C'est par conséquent une équipe enseignante totalement renouvelée qui s'occupe désormais des 39 élèves que compte notre école avec l'arrivée d'Adeline CORNUAULT en classe de PS/MS/GS/CP et Mélina MOUSSET en classe de CE1/CE2/CM1/CM2.

Aline GIRARDEAU complète l'équipe pédagogique en qualité d'ASEM. Elle continue ainsi d'intervenir en soutien à l'enseignante dans la classe des Maternelles/CP.

Pour cette nouvelle année scolaire, le projet d'école portera sur le thème de la nature et de l'environnement. Pour suivre l'actualité de notre école, n'hésitez pas à visiter notre page facebook : Ecole Jeanne d'Arc - La Petite Boissière.

Nous en profitons pour vous informer que, comme les années précédentes, l'Association des parents d'élèves (APEL) organisera, tout au long de l'année, différentes ventes et manifestations.

La campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2025 (enfants nés en 2022) est d'ores et déjà ouverte. N'hésitez pas à prendre contact avec nous et venir découvrir notre établissement !

Contact : Jérôme MENARD, chef d'établissement, par mail (petite.boissiere.ecole@wanadoo.fr) ou par téléphone (05 49 81 69 97)



Une équipe pédagogique renouvelée a fait sa rentrée à l'école Jeanne d'Arc de la Petite Boissière avec de gauche à droite : Mélina MOUSSET, Aline GIRARDEAU, Adeline CORNUAULT, Jérôme MENARD et Lola EVEZARD (volontaire en service civique qui vient d'arrêter sa mission)